

Bibliothèque publique d'information (Centre Pompidou)

Programme de stage « Profession Culture »

Rapport de stage

Par : **Léon S. DJOGBENOU**

*Bibliothécaire, médiathèque de l'Institut français du Bénin
leon.djogbenou@if-benin.com*

Cotonou, *décembre 2015*

Un **GRAND MERCI** !

- *A la Délégation à la Coopération nationale et internationale de la Bibliothèque publique d'information (Bpi), pour avoir retenu ma candidature pour le programme « Profession culture » qui m'a tant apporté, professionnellement et personnellement;*
- *Aux directeurs et personnels des différentes bibliothèques dans lesquelles j'ai été affecté, pour leur chaleureux accueil ainsi que pour toutes les connaissances qu'ils m'ont ainsi permis d'acquérir.*

Introduction

Du 5 octobre au 14 novembre 2015, j'ai effectué un stage pratique en France dans le cadre du programme des stages « Profession Culture », organisés par la Bibliothèque publique d'information (Bpi). Ledit stage s'est déroulé en deux grandes parties autour d'un projet professionnel en rapport avec **“la politique documentaire, l'offre documentaire et la valorisation des collections”**. La première partie du stage s'est passée dans trois médiathèques de Plaine Commune et la seconde partie principalement à la médiathèque Marguerite Yourcenar de Paris.

Le présent rapport qui rend compte du contenu de ce stage, commence par la présentation du projet professionnel et des bibliothèques d'accueil, met ensuite en exergue les acquis du stage, fait part de quelques suggestions à l'adresse de la médiathèque de l'Institut de l'Institut français du Bénin où j'exerce ma profession et évoque enfin une idée de projet que m'inspire ce stage au profit des bibliothèques de lecture publique au Bénin.

I. Présentation du stage

Cette présentation prend en compte le choix du thème central du stage ainsi que les bibliothèques d'accueil.

1.1: Justification du choix du thème de stage

Le choix d'un projet professionnel autour du thème de **« la politique documentaire, l'offre documentaire et la valorisation des collections »** se justifie dans le contexte de la médiathèque de l'Institut français du Bénin caractérisée par la baisse des taux des inscriptions, d'entrées et de prêts, l'état des collections documentaires qui ont quelque peu vieilli. On peut évoquer également les moyens de valorisation des collections qui ne suivent pas comme il le faut, la non adaptation des fonds à un public qui évolue, etc.

En intitulant mon projet professionnel, **« Méthodes et moyens d'évaluation et de valorisation des collections documentaires d'une bibliothèque publique : cas de la médiathèque de l'Institut français de Cotonou »**, je visais comme objectifs, de façon générale, d'acquérir les aptitudes et les connaissances nécessaires à l'évaluation et à la valorisation des fonds documentaires d'une bibliothèque encyclopédique. Mais de façon spécifique, le stage devrait me permettre d'avoir des réponses à des questions telles que :

- Pourquoi et comment évaluer puis valoriser les collections de la médiathèque ?
- Quelles sont les moyens et techniques bibliothéconomiques existants à cet effet ?
- Comment établir un plan de développement des collections ?
- Quelle implication des lecteurs ?
- Comment établir des statistiques pertinentes de prêt et de rotation des collections ?
- Comment mesurer la pertinence d'un fonds ?
- Sur quelles bases organiser le désherbage ?
- Comment organiser les acquisitions pour équilibrer les différents fonds et satisfaire au mieux chaque public de la médiathèque ?
- Quels types d'animations ou de techniques pour la promotion des collections auprès

- des lecteurs ?
- Quelle place pour les outils numériques dans la recherche de solution à ces questions ?

1.2: Les bibliothèques d'accueil

Le stage s'est déroulé successivement au sein du réseau des médiathèques de Plaine Commune du 5 au 23 octobre 2015 et à la médiathèque Marguerite Yourcenar à Paris du 27 octobre au 13 novembre 2015.

➤ Les médiathèques de Plaine Commune

J'ai été affecté dans trois différentes bibliothèques au cours de mon stage au sein du réseau des médiathèques de Plaine Commune qui en compte vingt-cinq. Ces trois bibliothèques sont celles de Lucie Aubrac à Saint-Ouen, Don Quichotte à Saint-Denis et la Maison du Temps libre à Stains. En outre, j'ai pu visiter d'une part, le « Lieux communs », qui abrite l'administration centrale et la réserve du réseau et d'autre part, d'autres médiathèques implantées dans chacune des villes où j'ai été affecté.

➤ La médiathèque Marguerite Yourcenar

Située dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, la médiathèque Marguerite Yourcenar est l'une des plus importantes parmi les 74 bibliothèques généralistes et spécialisées du réseau de la ville de Paris. En plus de mon passage dans cette bibliothèque, se sont ajoutées des visites dans d'autres bibliothèques de Paris. C'est le cas de la bibliothèque Forney dans le 4^{ème} spécialisée sur l'art, la bibliothèque Chaptal dans le 9^{ème}, la bibliothèque Françoise Sagan dans le 10^{ème}, la bibliothèque Jean-Pierre Melville dans le 13^{ème}, la bibliothèque Robert Sabatier dans le 18^{ème}, la bibliothèque Louise Michèle et la médiathèque Marguerite Duras dans le 20^{ème}. Toutes les visites ont été ponctuées par des entretiens avec les directeurs et ou les chefs service de ces différentes bibliothèques.

Il convient de mentionner qu'en dehors des bibliothèques du réseau de Plaine Commune et de la médiathèque Marguerite Yourcenar et des autres bibliothèques visitées, j'ai eu à visiter également la Bibliothèque publique d'information (Bpi) et la Bibliothèque nationale de France (Bnf).

II. Les acquis du stage

Les notions les plus importantes acquises au cours du stage sont évoquées et résumées dans le tableau ci-après suivant les grands axes de mon thème de stage, à savoir Politique documentaire et Valorisation des collections.

Politique documentaire/Organisation des collections	Valorisation des collections/Action culturelle
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour avoir de la cohérence dans les différents choix opérés au sein de la bibliothèque en matière de la constitution des collections et des services proposés, il est indispensable de rédiger un document de Politique documentaire (Charte documentaire) et de s'y tenir rigoureusement. ➤ Une Politique documentaire doit obligatoirement prendre en compte les besoins spécifiques de chaque catégorie de lecteurs. Ainsi, peut-on intégrer des livres lus, en brailles ou de gros caractères pour les personnes handicapées visuelles par exemple. ➤ Pour un réseau de bibliothèques (comme celui de Plaine Commune, de Paris, ou celui des médiathèques des Instituts français à travers le monde), on peut avoir une base commune en matière de Politique documentaire, néanmoins, chaque établissement garde une identité propre, liée à son environnement, son orientation spécifique (spécialisé ou pas), le type de bâtiment et les espaces physiques, etc. ➤ Une bibliothèque a une orientation générale en matière de Politique documentaire englobant toutes les collections, mais une orientation particulière est nécessaire sur chaque fonds documentaire (adulte/jeunesse, documents imprimés ou numériques, CD/DVD, etc.). ➤ Il faut tenir compte de son environnement pour constituer les collections documentaires de la bibliothèque (considérer ce que possèdent les autres bibliothèques de son environnement proche) ; cela peut permettre de mutualiser les moyens et de faire des économies. ➤ Pour les acquisitions, il est nécessaire de faire une veille 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les tables thématiques régulièrement présentées sont un moyen très efficace de valorisation des collections en ce sens qu'elles permettent de mettre en évidence des pans du fonds peut-être méconnus par les lecteurs. Elles peuvent par exemple porter à titre indicatif sur les nouveautés, sur des auteurs/éditeurs, des événements culturels, etc. Les coups de cœur des bibliothécaires et des lecteurs (livres, CD, DVD, etc.) peuvent également faire l'objet de tables thématiques. ➤ Des dépliants, marque-pages ou listes bibliographiques portant sur les nouveautés et les autres documents des collections sont tout aussi utiles en matière de valorisation. ➤ Des outils numériques peuvent être utilisés et sont très efficaces pour porter l'information très loin au-delà de l'enceinte de la bibliothèque. En effet, les présentations thématiques d'ouvrages peuvent être numériques et mises en ligne sur Internet (site Internet, page Facebook, Printerest, etc.). ➤ On peut opérer le regroupement des collections par pôles thématiques et non par supports, dans certains cas, pour donner de la visibilité à des fonds inconnus des lecteurs (par exemple pour le théâtre, regrouper livres, DVD/CD documentaires, presse spécialisée y relatifs, etc.). ➤ La mise en exergue de certains fonds de la bibliothèque très prisés des lecteurs en leur faisant une place bien distincte au sein des collections. C'est le cas des ouvrages sur « Vie pratique », « Guide de voyage », etc.). ➤ La valorisation des collections passe aussi par le choix de la cotation qui doit refléter les goûts et les niveaux intellectuels de la majorité des lecteurs. Ainsi, on peut adapter des indices simplifiés de Dewey ou créer un système de « cotation maison » pour coller aux questions ou préoccupations des lecteurs (par

Politique documentaire/Organisation des collections	Valorisation des collections/Action culturelle
<p>documentaire constante à travers la presse professionnelle imprimée et numérique, médias, librairies ; mais il faut aussi travailler de commun accord avec des collègues de sa bibliothèque et ceux du réseau (le cas du collectif de veille (SDE) dans le réseau de Paris ou les comités d'acquisitions dans le réseau de Plaine Commune).</p> <p>➤ Les statistiques sont très utiles en matière de Politique documentaire pour connaître les fonds qui ont le plus de succès et ceux qui en ont le moins afin de prendre les décisions qui s'imposent, par exemple les collections à privilégier, celles sur lesquelles il faut mettre le moins l'accent, celles qu'il faut créer, le désherbage, etc.</p> <p>➤ La notion de « bibliothèque troisième lieu » ou « Bibliothèque tiers lieu » est à prendre en compte dans le modèle de construction des services de la bibliothèque (modèle de la médiathèque Louise Michèle dans le 20^{ème} arrondissement de Paris). Cela permet de donner une image de la bibliothèque autre que celle d'un lieu austère qui lui colle parfois.</p>	<p>exemple, mettre comme cotes : « Ecologie », « Guide de voyage » ou encore des indices Dewey accompagnés des sujets traités par ces indices, etc.).</p> <p>- L'organisation de temps forts thématiques en bibliothèque autour de tables de présentation, accueil d'auteurs et autres animations.</p> <p>➤ L'action culturelle en bibliothèque : les animations réalisées en lien avec les collections ont une valeur ajoutée réelle en matière de valorisation de celles-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● sorties dans les jardins, crèches, déplacements vers les publics empêchés pour leur apporter des livres ; ● partenariats avec divers acteurs culturels autour de la valorisation des collections (théâtres, écoles, éditeurs etc.) ; ● organisation de divers concours pour inciter à la découverte des collections (les mordus du manga et les mordus du polar par exemple) ; ● ateliers multimédia collectifs ou individuels (ateliers « coup de pouce » ; « emprunter un bibliothécaire » par exemple) ; ● ateliers de conversation en faveur des publics apprenants du français (FLE) ; ● comités de lecture entre collègues ou incluant les lecteurs (« P'tit déjeuner littéraire » avec lectures faites par les bibliothécaires à Marguerite Yourcenar par exemple, « Comité petite enfance », etc.) ; ● concerts et projections de films en bibliothèque en rapport avec une partie des collections.

III. Suggestions

Le projet professionnel ayant servi de base à mon stage étant inspiré par la médiathèque de l'Institut français du Bénin où j'exerce ma profession, les suggestions ci-après que je fais, concernent donc cette médiathèque. En effet, de mes observations et de ce que j'ai appris, je retiens les suggestions ci-après dont la prise en compte serait certainement utile à la médiathèque de l'Institut français du Bénin en termes de Politique documentaire et de valorisation des collections. Je suggère donc :

➤ La rédaction d'un document de Politique documentaire qui s'inspirerait des orientations générales données aux médiathèques françaises à l'étranger et qui prendrait en compte les spécificités du poste de Cotonou. À cet effet, l'ébauche d'une Charte documentaire réalisée il y a quelques années mais qui n'avait pas été finalisée pour être validée, pourrait servir de base. Un tel document sera très utile dans le contexte de l'Institut français où les responsables des médiathèques changent régulièrement ; les nouveaux arrivants auront donc une base de travail déjà élaborée.

➤ La constitution d'un fonds d'ouvrages adaptés aux personnes à déficience visuelle. En effet, de mes observations directes à la médiathèque de l'IFB, nombre de lecteurs réclament des livres en gros caractères pouvant leur faciliter la lecture. Mais en plus des livres en gros caractères, la médiathèque pourrait également se doter de livres lus l'offre éditoriale se développe de plus en plus, permettant ainsi de répondre à l'exigence primordiale d'intégrer tous les publics. Des éditeurs spécialisés de ces genres d'ouvrages existent et la constitution d'un tel fonds devrait se faire assez facilement si les moyens sont donnés à cet effet.

➤ La réorganisation de certaines collections en des pôles thématiques et non plus par support, pour leur donner de la visibilité. C'est le cas des ouvrages sur **le théâtre**. Le regroupement par exemple, des livres, des DVD et de la presse sur le sujet, pourrait attirer plus l'attention des lecteurs. Il en est de même des ouvrages sur la « **Vie pratique** », à savoir la cuisine, les guides de voyage, certains ouvrages d'informatique, de divers examens, de concours, de recherche d'emploi, de formation, etc.

➤ De faire plus souvent des tables thématiques de mise en valeur, non seulement des nouveautés mais aussi d'autres pans des collections. Elles peuvent porter sur des auteurs, des thèmes, des éditeurs, des événements culturels. Il serait aussi intéressant de faire souvent le lien avec l'actualité culturelle de l'Institut français du Bénin.

➤ En matière d'animations :

- De prévoir, dans le cadre d'une probable constitution future d'un fonds d'ouvrages en « français langue étrangère » (FLE), la mise en place d'« Ateliers de conversation » pour les apprenants de l'Institut français.

- De monter à nouveau un « Club de lecture » à la médiathèque qui regrouperait des lecteurs et des bibliothécaires qui partagent leurs goûts de lectures.

➤ L'augmentation du nombre d'ouvrages prêtés par catégorie de lecteurs ; ce nombre est actuellement de 8 documents au plus tous supports confondus, pour les lecteurs ayant payé le tarif d'adhésion le plus élevé. Une telle augmentation serait aussi un moyen de faire tourner davantage les collections de la médiathèque.

➤ L'instauration :

- De bureau de travail interne pour les bibliothécaires afin que ceux-ci puissent s'occuper de certaines tâches avec le calme et la concentration requises, comme le catalogage, la préparation des animations.

- De planning de « Service public » qui aurait le triple avantage d'éviter aux bibliothécaires de faire le service public toute la journée comme c'est le cas actuellement, de permettre à chacun de tourner à tous les postes de service public de la médiathèque et d'éviter ainsi la routine puis enfin de créer des plages horaires de travail interne pour chaque bibliothécaire.

➤ La création d'un partenariat avec l'Ecole internationale de théâtre du Bénin (EITB) et l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel (ISMA) en vue d'attirer leurs étudiants à la médiathèque du fait de l'existence de fonds documentaires assez importants pouvant intéresser ce public (livres et ouvrages audiovisuels sur le théâtre et le cinéma).

IV. Idée de projet au profit des bibliothèques de lecture publique au Bénin

Le stage effectué dans les réseaux de bibliothèques de Plaine Commune et de Paris m'a inspiré une idée de projet au sujet des bibliothèques de lecture publique du Bénin. Ce projet, s'il voyait le jour, concernerait dans un premier temps les bibliothèques de Cotonou. L'idée consiste à réaliser un catalogue (*sur support papier au premier abord*) des bibliothèques concernées de sorte à informer sur leur localisation, leur fonctionnement, les différents types de supports (*livres, périodiques, CD/DVD, Internet etc.*), les principaux services fournis (*prêts, consultation, animations, formations, et autres*), le mode d'accès (*sur inscription ou non, les modalités d'adhésion*), les jours et horaires d'ouverture au public, le mode de gestion (*manuelle ou informatisé*), etc.

En effet, de plus en plus, des bibliothèques sont créées à Cotonou et dans d'autres localités du Bénin grâce des initiatives privées (associations, ONG, fondations et autres). Or, de mes observations, le grand public ignore l'existence de ces bibliothèques qui peuvent pourtant beaucoup leur apporter en dehors de la médiathèque de l'Institut français du Bénin qui est la plus connue à Cotonou. Le catalogue qui sera créé pourrait à terme être accessible via Internet. L'objectif final de cette initiative est de pousser à une coopération entre les bibliothèques de lecture publique autour de la médiathèque de l'Institut français du Bénin. Une telle coopération sera utile en termes de partage d'expériences et de formation continue des personnels au sein des différentes bibliothèques.

Conclusion

Je retiens de très bonnes impressions de mon stage dans les médiathèques de Plaine Commune et de Paris. Sur chacune des questions que je me posais avant le stage en matière de Politique documentaire et de valorisation des collections, j'ai eu des réponses satisfaisantes. Ce stage constitué d'entretiens avec des professionnels, de visites de différents types de bibliothèques (*du point de vue de la taille des infrastructures et de l'importance des collections, des missions et des publics desservis, des moyens humains et financiers, etc.*), de participation à l'animation des bibliothèques (*préparation et réalisation d'ateliers, services public*), m'a beaucoup apporté sur les plans professionnel et personnel.

Un grand merci aux organisateurs de mon stage, la Bpi et les bibliothèques d'accueil.